



Communiqué de presse

Mardi 21 juillet 2020

La Ville préempte le Lavoir Moderne Parisien

La Ville de Paris annonce, à travers les voix de Christophe Girard, adjoint à la Maire pour la culture, Ian Brossat, adjoint à la Maire en charge du logement, et Eric Lejoindre, Maire du 18^e, la préemption des bâtiments au 35 et 37 rue Léon, au cœur du quartier de la Goutte d'Or dans le 18^e arrondissement de Paris. Avec cette préemption, la Ville s'engage pleinement aux côtés des acteurs culturels pour sauvegarder ce bâtiment historique qu'est le Lavoir Moderne et maintenir son ambition culturelle.

Très bien décrit dans les Carnets d'enquête et dans l'Assommoir d'Emile Zola, le bâtiment est signalé pour son intérêt patrimonial et culturel. Le numéro 35 abrite un lavoir construit en 1870, qui fut exploité ainsi jusqu'en 1953. En 1968, après des années d'abandon, il est transformé en salle de théâtre et est aujourd'hui occupé par le Lavoir Moderne Parisien, géré par l'association « Graines de soleil », soutenue par la Ville de Paris.

La Ville de Paris s'est positionnée à plusieurs reprises en faveur de la conservation de la partie historique du bâtiment et du maintien de l'activité théâtrale, très implantée et appréciée dans le quartier et particulièrement pertinente dans le milieu culturel parisien, puisqu'elle permet de soutenir de jeunes compagnies émergentes, aux esthétiques variées.

La préemption permettra de sauvegarder ce bâtiment représentatif de l'architecture faubourienne que la Ville de Paris souhaite mettre en valeur et d'assurer du maintien de cette action culturelle de qualité au sein de la Goutte d'Or. Elle permettra également la réalisation à cette adresse de logements.

La Ville de Paris confirme ainsi son engagement fort aux côtés des acteurs culturels parisiens et proposera un projet ambitieux pour ce lieu devenu mythique de par les combats qui y sont rattachés.

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr